

sous le nom de *gouttières*. Quand je dis *invention*, le mot peut paraître inexact à ceux qui savent ce qu'avaient déjà fait d'autres chirurgiens. Mais le perfectionnement apporté par M. Bonnet à ces moyens mécaniques, l'ensemble des recherches par lesquelles il en a rationnellement motivé et généralisé l'usage, ont un caractère incontestable d'invention et d'originalité. Prévoyant les objections qu'on opposerait à cette innovation, ce n'est pas sans une certaine vivacité, témoignage de sa profonde conviction, que l'inventeur tente de les mettre à néant. On lui reprochera de surcharger les arsenaux d'appareils compliqués, dispendieux, qu'on ne peut se procurer partout, et qui exigent des artistes spéciaux. Pour lui, ce sont des objections puériles, indignes d'une saine critique et qu'il serait temps, enfin, de voir disparaître de l'examen consacré aux inventions nouvelles. Dans l'art de guérir, plus que dans tout autre, il faut chercher ce qui est bon, ce qui est utile; et lorsque l'expérience a prouvé l'efficacité des moyens proposés, il ne reste qu'à les mettre en usage.

Les mêmes remarques s'appliquent aux appareils plus compliqués encore, mais non moins utiles, imaginés par M. Bonnet pour imprimer des mouvements aux articulations. Dans un travail, riche de faits et d'inductions, véritable traité sur la matière, l'auteur a, comme il le dit lui-même, moins voulu aborder l'étude d'une question spéciale, que faire le premier pas dans une grande voie ouverte à la thérapeutique, *le traitement des maladies par l'exercice des fonctions*. Cet aperçu devait prendre, plus tard, une large place dans ses préoccupations; mais ici, j'ai à montrer le parti qu'il en a tiré pour la cure des maladies articulaires. Il fait d'abord une distinction capitale entre l'exercice actif et complexe de l'organe et l'exercice passif et élémentaire de la fonction. Il ne suffit pas, dit-il, pour appliquer la mé-